2019
janvier

Bulletin de liaison

société d'ergonomie de langue française

numéro 184

Société d'Ergonomie
de Langue Française

SOMMAIRE

Éditorial p.3

Vie de la SELF
- Brèves du Conseil d'Administration p.5
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la SELF p.7

Ergonomie dans le monde
- Nouvelles d'ARTEE p.9
- Nouvelles de la FEES p.10

Histoire en Ergonomie
- Entretien avec Jacques ESCOUTELOUP p.11

Nouvelles du métier
- Création de la fiche Métier Ergonome dans le répertoire des métiers territoriaux p.22

Vous avez été nombreux…

…à notre rendez-vous annuel, le congrès de la SELF, qui s'est déroulé cette année à Bordeaux pour la première fois, organisé par une toute nouvelle association régionale ETHNA (Établi du Travail Humain en Nouvelle-Aquitaine). Plus de 600 participants de 10 pays différents, environ 200 communicants, 22 symposiums. Et aussi une belle innovation avec 3 « établis », qui offraient une nouvelle mise en jeu pour parler du réel.

Vous avez été nombreux ;
• Au stand de la SELF pour échanger avec les administrateurs, avec la secrétaire, Marie, pour déposer des post-it encourageants ou exprimant une insatisfaction, pour profiter de l'espace convivial.

Vous avez été nombreux ;
• Aux différents espace-temps offerts pour des rencontres avec des ergonomes professionnels exerçant dans des structures différentes (Speed ergo), pour jouer en répondant aux questions sur l'histoire de la SELF et de l'ergonomie (Quizz), pour consulter des offres d'emplois…

Vous avez été nombreux ;
• À regarder l'exposition photos réalisée par les étudiants du master 2 Ergonomie de l'Université Paris-8 sur un travail de l'année, donnant à comprendre des métiers et des activités.

Vous avez été nombreux ;
• À l'Assemblée Générale. Plus de 100 personnes membres ou non membres à écouter puis intervenir sur le bilan de l'année et des questions émergentes. Même si le temps y est toujours trop court pour se parler, échanger, expliquer.

Alors un grand merci aux organisateurs du congrès de la SELF pour nous avoir offert un bel espace, des créneaux exceptionnels permettant une meilleure audience. Pendant cette année de préparation, le travail a été intense, laborieux parfois, aventureux sans doute, mais la satisfaction est au rendez-vous. Grâce à vous membres, non membres, ergonomes, non ergonomes, contributeurs ou non, votre présence est la première des récompenses.

Directrice de la publication
Véronique POETE

Rédacteurs en chef
Philippe NEGRONI
Tél. : 06 63 23 11 07
email : philippe.negroni@ergonomie-self.org
Camille THOMAS
email : camille.thomas@ergonomie-self.org

Histoire de l'ergonomie
Francis SIX

Écho des Recherches en Ergonomie
Catherine DELGOULET & Béatrice BARTHE

Ergonomie dans le monde
Valérie PUEYO

Actualité des institutions et associations - Manifestations à caractère scientifique - Publications
Marie GIUDICELLI

Création et maquette
Elodie Bardon

Maquette et Impression
G.N. Impressions, Villematier (31)
gnimpressions@gmail.com

Adresser la correspondance à :
Marie GIUDICELLI
13 Rue Planty
F-78 200 Mantes la Jolie
Tél. : (+33)6 34 66 47 50
email : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

Et merci à Caroline ZAGO et Béatrice VALDAYRON de C2b qui apportent leurs compétences et avec qui nous partageons une expérience de plusieurs congrès.

Depuis, l'année a redémarré avec de nouveaux membres et des projets forts :

• Tout d'abord, la préparation du prochain congrès à Tours, « Comment contribuer à un autre monde » qui se présente dans un format particulier puisqu'il s'agit d'une Université de l'ergonomie. Il est fait le constat que la discipline a besoin de renforcer les échanges, de réfléchir sur le devenir de l'ergonomie, des pratiques de notre métier, de la structuration de notre communauté et de l'avenir du travail. L'objectif de ce rendez-vous particulier est de favoriser « les espaces de construction collective d'une réflexion sur le présent et des orientations pour demain ».

• Ensuite, l'amélioration de la visibilité de l'ergonomie auprès des donneurs d'ordre, des partenaires – préventeurs, SSTI, responsables des ressources humaines, concepteurs, voire grand public. Une réflexion est engagée pour améliorer cette communication adressée vers l'extérieur mais qui passe aussi par un renforcement de notre communication interne visant une fédération plus forte autour de l'association.

• Enfin, avec un projet de partenariat à construire avec les autres associations ou organisations professionnelles. Nous nous sommes arrêtés au milieu du gué en 2017. Il s'agit de reprendre le travail ébauché, d'élaborer des objectifs communs et prioritaires pour déployer des actions ensemble.

Pour une association comme la SELF, il faut tout à la fois préserver un patrimoine précieux, s'inscrire dans une lignée, assurer les rendez-vous fédérateurs, prolonger le travail engagé les années précédentes et renouveler ou inventer de nouvelles formes d'actions.

Certains vont trouver que le verre est à moitié vide ou d'autres le verre à moitié plein. Nous choisissons au conseil d'administration de la SELF de lever le verre rempli de détermination à faire et nous en profitons pour vous souhaiter à tous une BELLE ANNÉE 2019.

Véronique POÈTE

SELF
INTERNET
www.ergonomie-self.org

Brèves du Conseil d'Administration

Eh oui, le congrès de Bordeaux est déjà derrière nous. Nous espérons que vous avez, comme nous, pu l'apprécier tant il fut un fort moment d'échanges, de partage sur notre métier, nos pratiques et ouvert aux innovations au travers de modalités « décloisonnées ». Citons par exemple les établis et les divers formats proposés.
Nous avons tenté, au sein du CA, d'apporter une dynamique autour du stand de la SELF avec des propositions ludiques (le Quizz), des démonstrations (le référencement des communications SELF sur le site internet), des incitations à vous exprimer (le mur de paroles), des rencontres avec des professionnels de l'ergonomie (le speed ergo), etc., bref, une série d'offres incitatives à la convivialité et à la vitalité. Dans l'ensemble, ces propositions ont permis, me semble-il, de mieux identifier le stand et les actions de la SELF.
Nous souhaitons progresser en la matière en poursuivant ce travail dans une logique de fédération de notre communauté. Et, si vous avez des idées, alors n'hésitez pas à nous les communiquer ou à les inscrire sur le forum du site. Nous ne manquerons pas de les examiner.
J'en profite pour remercier l'ensemble des organisateurs du congrès et en particulier Alain GARRIGOU pour avoir expérimenté avec ETHNA les établis, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'expression et de débat. Merci également à Gabriel CARBALLEDA et Thierry VIALLESOUBRANNE pour nous avoir alloué une belle organisation.
Au nom des membres du CA, merci à tous les participants ayant contribué à ce congrès pour leur rigueur et leur bonne humeur.

Bordeaux terminé, nous nous tournons vers le congrès de Tours. Ce congrès dans lequel une partie des membres du CA seront impliqués est organisé principalement par deux collègues ergonomes : Arnaud TRAN VAN et Thierry MORLET. Ce congrès aura une expression sensiblement nouvelle puisque, sans sortir totalement du cadre des 10 thèmes (7 axes sont proposés), il se veut très ouvert à l'instar d'une Université de l'ergonomie et sa thématique « Comment contribuer à un autre monde ? » qui nous donne l'orientation prise pour « parlementer » du futur de l'ergonomie, de son monde, de ses perspectives, de sa structuration, etc. ?
Du 25 au 27 septembre 2019, nous nous retrouverons au Palais des Congrès de Tours et l'appel à communication vous invite à déposer des communications, mais aussi à proposer des ateliers, des projets de visites, d'animation de débat avec l'idée d'ouvrir les mondes afférents à nos questionnements et problématiques du moment et à celles du futur.
Cela promet de belles envolées. Nous rappellerons simplement que le calendrier sera plus serré que d'habitude et les premiers textes devront parvenir au plus tard le 15 janvier 2019. Il n'y aura pas de délai supplémentaire. Alors n'attendez pas trop, le congrès c'est pour demain !

À l'issue du congrès de Bordeaux et de son Assemblée Générale (AG) qui, cette année a été appréciée pour son positionnement horaire et la possibilité de pouvoir la suivre sans autre évènement en parallèle, nous indiquons les changements opérés dans la composition du CA.
Nous remercions vivement les quatre collègues ayant terminé ou arrêté leur mandat. Ils ont contribué à faire avancer nos projets pour la communauté. Il s'agit de Gabriel CARBALLEDA, Justine FORRIERRE, Gabin GINDRO et Sylvain LEDUC.
Nous adressons également la bienvenue aux nouveaux membres du CA élus dans le cadre de l'AG du 5 octobre dernier, à savoir Fabien COUTAREL, Catherine DELGOULET, Bernard MICHEZ et Camille THOMAS.
Le bureau est ainsi composé de Véronique POÈTE, présidente, Éric LIERHMANN, vice-président aux affaires nationales, Valérie PUEYO, vice-présidente aux affaires internationales, Christian BLATTER, trésorier et Philippe NEGRONI, secrétaire général.
Nous avons encore cette année du pain sur la planche afin d'assurer les travaux sur lesquels

nous nous engageons. Nous vous en rapportons quelques-uns dont les enjeux nous paraissent prioritaires.

1. Le rapprochement avec d'autres associations en ergonomie

En effet, la proximité avec les associations est un des axes prioritaires afin de mieux coordonner nos actions et rendre plus visibles les maillages à engager ou poursuivre. Un des objectifs sera de préparer, entre autre, l'axe 7 au prochain congrès de la SELF à Tours, intitulé « structuration professionnelle et associative ».

2. La communication

La communication n'est pas une mince affaire. Elle détermine nos divers travaux et est organisée autour du site internet, de la lettre SELF express, du bulletin, des actions menées en région et des outils existants (plaquette, etc.). Ces divers médias sont à repenser et, pour agir, un groupe « communication » composé d'un comité éditorial a été décidé pour améliorer l'information auprès des adhérents et toucher d'autres publics.

3. La continuité des actions des commissions

Aujourd'hui, il existe une commission « Historiques », une commission « Jeunes Pratiques en Réflexion », une commission « RP2 » (Risques Professionnels et Représentation du Personnel). Elles fonctionnent à un rythme soutenu et poursuivront leurs travaux respectifs en croisant leurs actions avec le groupe communication. Nous vous informerons régulièrement de leurs avancées et des évènements connectés à leurs projets respectifs.

4. Le congrès de Tours

Il a été présenté par leurs organisateurs à Bordeaux. Nous vous tiendrons au courant de son évolution dans le temps et vous pouvez consulter le site de la SELF.
Ce congrès s'annonce d'ores et déjà original, notamment son organisation, assurée par le « groupe des 40 » constitué d'un collectif de collègues.
Si vous pouvez y apporter votre contribution, alors les débats croisés et entreprenants seront sans nul doute très prometteurs.

Chers collègues, belle année à toutes et à tous.

Philippe NEGRONI
secrétaire général

Procès-verbal de l'assemblée générale de la SELF

Date : 4 octobre 2018 - 10h30-12h30
Lieu : Palais de la Bourse, Bordeaux
Présentes ou représentées : 101 personnes, soit 84 signatures et 17 pouvoirs.
Le quorum des membres n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale ordinaire, à laquelle les membres ont été conviés par la convocation en septembre 2017, est remplacée par une Assemblée Générale extraordinaire, conformément à l'article 3 du règlement intérieur.

1. Hommages

- **Jean DE MEYER** (15/11/2017),
- **Johan KALSBEEK** (membre d'honneur de la SELF depuis 1992), (29/11/2017),
- **Anne FLOTTES** (10/12/2017),
- **Bruno MICHEL** (25/02/2018),
- **Jean-François TOUDIC** (02/05/2018),
- **André CHAPON** (25/05/2018),
- **Louis-Dominique SCAPIN** (10/06/2018).

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2017

Le P.V. de l'AG du 21 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

3. Accueil des nouveaux membres

22 nouveaux membres actifs ont été accueillis au sein de l'association durant l'exercice 2017/2018.
Il s'agit de :

- **Christelle FOUCHER**, Neurosciences, parrainée par Adélaïde Nascimento et Laurent Van Belleghem,
- **Véronique RUIZ-JIMENEZ**, Agir'H, parrainée par Pascal Béguin et Thierry Morlet,
- **Lauriane ROGER**, CNAM Basse-Normandie, parrainée par Flore Barcellini et Nicole Carlin,
- **Julie ALBENTOSA**, IRBA, parrainée par Vincent Boccara et Françoise Darses,
- **Anthony VACHER**, IRBA, parrainé par Vincent Boccara et Françoise Darses,
- **Léonore BOURGEON**, IRBA, parrainée par Vincent Boccara et Françoise Darses,
- **Sonia BAHIRI**, ACMS, parrainée par Arnaud Désarménien et Gabin Gindro,
- **Pascal REYTIER**, société Legrand, parrainé par Sandro De Gasparo et Valérie Saint Dizier,
- **Maria-Sol PEREZ TORALLA**, Atitlan, parrainée par Pierre Falzon et Alexandre Morais,
- **Damien CROMER**, Université de Clermont, parrainé par Gabin Gindro et Johann Petit,
- **Franck MARS**, LS2N UMR CNRS, parrainé par Christian Bastien et Christine Vidal-Gomel,
- **Isabelle MILLEVILLE**, LS2N Nantes, parrainée par Christian Bastien et Béatrice Cahour,
- **Vanina MOLLO**, IPST CNAM, parrainée par Béatrice Barthe et Irène Gaillard,
- **Amélie DUTRIEUX**, CNRS UMR CERTOP, parrainée par Irène Gaillard et Vanina Mollo,
- **Laurent VIOLETTE**, SNCF, parrainé par Christian Blatter et Frédéric Luzi,
- **Yvan BOBY**, Ergonova, parrainé par Eloise Galioot et Gabin Gindro,
- **Pascale FREIGNEAUX**, Accent Ergonomie, parrainée par Béatrice Barthe et Sylvain Leduc,
- **Samira BOURGEOIS-BOUGRINE**, Université Diderot Paris, parrainée par Hakim Benchekroun et Catherine Delgoulet,
- **Liliana CUNHA**, Université de Porto, parrainée par Marianne Lacomblez et Véronique Poète,
- **Valérie ZARA-MEYLAN**, CNAM, parrainée par Pierre Falzon et Marianne Lacomblez,
- **Camille THOMAS**, CNAM, parrainée par Gabin Gindro et Adélaïde Nascimento,
- **Charles-Éric FRANCQ**, 3E Conseil, parrainé par Eloise Galioot et Xénophon Vaxevanoglou.

4. Adoption du bilan de l'année 2016/2017

La Présidente Véronique POÈTE présente un bilan synthétique du Rapport d'activité publié dans le bulletin de liaison n° 183 du mois de septembre 2018.
Le trésorier Christian BLATTER présente le rapport financier publié dans le bulletin de liaison n° 183, septembre 2018. Les réviseurs aux comptes, Fréderic LUZI et Ghislaine TIRILLY,

après examen des pièces comptables, donnent quitus au trésorier, considérant que les comptes sont conformes et sincères.
Le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

5. Adoption du projet d'activité de la SELF et du budget prévisionnel 2018/2019

Véronique Poète présente les lignes forces du projet d'activité 2018/2019 et Christian BLATTER le budget prévisionnel, publiés dans le bulletin de liaison n° 183, septembre 2018.
Le projet d'activité est adopté à l'unanimité et le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

6. Élection au conseil d'administration

Le dépouillement a été effectué pendant l'assemblée générale par deux membres actifs, Arnaud TRAN VAN et Sarah COUILLAUD.

Les résultats sont :
- Membres ayant droit de voter : 304
- Votants : 113 votants
- Valablement exprimés : 108 dépouillés (5 bulletins n'ont pu être retenus en raison de l'absence de signature sur l'enveloppe d'expédition)

Ont obtenu :
- Arnaud TRAN VAN : 1 voix
- Annie DROUIN : 1 voix
- Gabin GINDRO : 1 voix
- Sophie PRUNIER POULMAIRE : 1 voix
- Fabien COUTAREL : 103 voix
- Éric LIERHMANN : 102 voix
- Catherine DELGOULET : 100 voix
- Beatrice BARTHE : 99 voix
- Camille THOMAS : 95 voix
- Bernard MICHEZ : 90 voix

Le nombre de membres sortant étant de 6, sont élus : Béatrice BARTHE, Fabien COUTAREL, Catherine DELGOULET, Éric LIERHMANN, Bernard MICHEZ et Camille THOMAS.

7. Présentation du congrès SELF 2019

Thierry MORLET et Arnaud TRAN VAN présentent le projet du 54ème congrès de la SELF qui aura lieu à TOURS du 25 au 27 Septembre 2019.

Gabriel CARBALLEDA, Justine FORRIERRE, Gabin GINDRO et Sylvain LEDUC, administrateurs sortants, sont vivement remerciés pour leur investissement durant leur mandat au sein de l'association.

La séance est levée à 12h30.

Philippe NEGRONI
secrétaire général

SELF
Internet
www.ergonomie-self.org

Des nouvelles d'ARTEE

Le nombre d'Ergonomes Européens en France est en progression lente mais constante d'année en année (environ 15 nouveaux titulaires par an, et ce malgré les départs en retraite de la « première génération d'Ergonomes Européens » !). Nous comptons à ce jour 164 ergonomes européens en France sur les 573 sur l'ensemble des pays européens.
Les nouveaux ergonomes certifiés sont majoritairement des ergonomes consultants, exerçant en tant qu'indépendants ou au sein de cabinets, ainsi que des ergonomes en service de santé au travail. Il faut noter la certification en légère progression d'enseignants-chercheurs et d'ergonomes internes qui souhaitent labéliser leur pratique pour se démarquer d'autres spécialistes en interne ou tout simplement pour faire valoir une spécificité dans l'approche des questions d'analyse de l'activité et de transformation du travail.

L'ARTEE, Association pour le Titre d'Ergonome Européen, mène actuellement des actions de fond pour valoriser le métier. La communication est un axe important. Le site de l'ARTEE est en cours de refonte et sa mise en ligne est imminente. Le but de cette refonte est de se doter d'un outil moderne pour mieux communiquer auprès de l'ensemble des acteurs qui peuvent s'intéresser à notre métier en général et au titre en particulier :

- Les donneurs d'ordre qui veulent faire appel à des ergonomes,
- Les employeurs qui veulent structurer leur démarche de recrutement,
- La communauté des ergonomes dans sa diversité de pratique,
- Les jeunes ergonomes récemment diplômés.

Ce site ne sera pas simplement une simple source d'information mais un portail où il sera possible de remplir son dossier de première candidature ou de renouvellement en ligne. Le travail préalable de préparation du dossier par le candidat sera ainsi grandement simplifié. Cela permettra également une gestion simplifiée du traitement des dossiers entre l'ARTEE, qui instruit les candidatures des ergonomes français, et le CREE qui certifie *in fine* le/la candidat(e).
Dans le cadre des travaux de ORME (Organisation Représentant les Métiers de l'Ergonomie) auxquels l'ARTEE est associée, il a été décidé de créer une certification « Ergonome Junior Certifié » *(EJC)*. Cette certification concernera les diplômés des masters en ergonomie identifiés par le CE2 (Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie) comme satisfaisant à la fois les critères du titre d'Ergonome Européen sur la partie formation, et les recommandations du CE2 sur les masters, mais ne disposant pas encore de la pratique minimale de trois années en ergonomie nécessaire au Titre d'Ergonome Européen®. La certification d'EJC est obtenue pour une durée maximale de cinq ans. Cette mise en visibilité des ergonomes diplômés doit permettre de favoriser leur insertion professionnelle et de faciliter l'accès ultérieur au Titre d'Ergonome Européen®. L'obtention de la certification EJC est gratuite et la demande s'effectue en ligne sur le site d'ARTEE.

Si vous souhaitez déposer votre candidature pour le titre d'Ergonome Européen®, les documents sont en ligne sur le site http://www.artee.com/. La date limite de remise du dossier est le 30 janvier pour la première session de 2019 et le 15 juillet pour la seconde.

Les exigences fondatrices du titre concernent premièrement une exigence sur la formation initiale (formation universitaire d'au moins un an en ergonomie), et deuxièmement une exigence sur la pratique (expérience professionnelle d'au moins trois années, dont une année encadrée par un ergonome professionnel).

Enfin, l'ARTEE a décidé de baisser les droits annuels du titre, passant de 170 € à 120 €. Cette action est possible du fait d'un nombre plus grand d'Ergonomes Européens, ce qui nous l'espérons sera un encouragement pour la communauté à certifier plus largement sa pratique.

Jérôme GRALL,
Président de l'ARTEE

Nouvelles de la Fédération Européenne des Sociétés d'Ergonomie

La FEES existe et fonctionne depuis 2003. Son rôle est de rassembler les forces, les points de vue, les approches des différentes sociétés d'ergonomie en Europe. Elle comporte aujourd'hui 22 membres de plein droit, et plusieurs sociétés ont manifesté leur intérêt.

Le dernier Conseil d'administration de la FEES a eu lieu à Florence fin août 2018, en même temps que le congrès de l'IEA. Le bureau a été partiellement renouvelé, et les membres ont félicité le past président, Sylvain LEDUC, ainsi que le secrétaire général, Pascal Étienne, pour leur efficacité, disponibilité et contribution au fonctionnement.

Les actions de la FEES ont été nombreuses depuis 2003. On trouve sur le site internet, dont le lien est donné ci-dessous, des ressources documentaires (en anglais) sur des thématiques du domaine. Ce site a été l'une des réalisations du bureau exécutif, et les informations sont renouvelées avec diligence par Gyula SZABO, président de la société d'ergonomie Hongroise.

La FEES a soutenu la création d'associations, organisé des conférences, rassemblé des informations en provenance des membres et les a diffusées.

Nous sommes dans une période de transition, où le bureau renouvelé est en train de créer son plan de travail, tout en poursuivant le travail remarquable déjà engagé, et en définissant les priorités stratégiques pour les années à venir. Parmi celles-ci, il faut noter le projet de création d'une formation Européenne, de type sensibilisation à l'ergonomie. Ce projet a été enclenché fin octobre, la FEES y contribue grâce aux efforts de Pedro FERREIRA, Trésorier au Bureau. Cette formation, destinée à des managers, chefs de projets, sera un levier de plus pour faire connaître notre domaine et sera accessible sur une plateforme internet.

Nous tiendrons informés les membres de la SELF en même temps que les membres de la FEES de la progression des travaux.
http://ergonomics-fees.eu/node/8

Bernard MICHEZ,
Président de la FEES,
membre du CA de la SELF

Entretien avec Jacques Escouteloup

Jacques fait partie des personnes qui ont infléchi leur trajectoire personnelle et professionnelle en découvrant la démarche de l'ergonomie : elle leur est apparue comme donnant du sens à l'intérêt qu'elles portaient à l'humain, proposant une démarche d'analyse et d'action, fédérant des énergies dans une sorte de communauté intellectuelle multiforme engagée dans des actions diverses.
Et c'est là que nous retrouvons Jacques : vous le découvrirez ou le redécouvrirez dans le récit que vous allez lire. Je voudrais simplement souligner quelques aspects qui m'ont touché et qui sont sans aucun doute la cause de notre longue collaboration et de notre amitié :

- une cohérence de projet et d'action entre ses débuts pédagogiques comme professeur d'éducation physique attentif au vécu et à la dynamique des jeunes ;
- ses rencontres avec des ergonomes intervenants défrichant un nouveau métier ;
- sa participation à une formation toulousaine attentive aux projets de professionnels construisant leur insertion dans une dynamique ergonomique ;
- sa ténacité à construire avec des collègues le pôle de formation de Bordeaux à l'articulation entre la recherche et la pratique professionnelle de terrain ;
- son implication personnelle forte teintée d'humour, de provocation, et de respect des personnes,
- son esprit de découverte et d'invention de démarches ouvertes et inventives ;
- son goût des voyages dans des lieux de formation multiples ;
- son penchant pour les dégustations au pied des cuves des caves, sa convivialité.

Eh bien, non ce n'est pas un panégyrique mais une invitation à le rencontrer par la lecture ou en chair et en os.
Et c'est aussi un grand merci de ma part.

Pierre RICHARD

Francis SIX : Peux-tu te présenter et nous dire ton parcours ?

JE : De formation professeur d'éducation physique et sportive, je suis né le 01/11/1950 et j'ai suivi cette formation car j'étais passionné d'une part par l'éducation physique et sportive et d'autre part par l'enseignement. La particularité de cette matière était la mise en jeu du corps dans des situations multiples. Ce point de départ est important car cela va jouer un rôle déterminant pour la suite du parcours. Après avoir passé le CAPEPS en 1973, le premier poste occupé est le collège de Hem dans le Nord de la France et c'est un choc culturel car je n'avais jamais quitté le Lot-et-Garonne, ma terre de naissance… En 1970, on ne voyageait pas beaucoup et je me suis vite rendu compte que la culture « Ch'timi » était différente de la mienne, que le climat était totalement différent surtout au niveau de la lumière et surtout que les Ch'timis avaient un sens de l'accueil exceptionnel. Tout cela n'a rien à voir avec l'ergonomie apparemment mais cela a éveillé ma curiosité et cela va influencer mes orientations futures sans aucun doute… Le séjour nordique a duré quelques années et mon retour vers les Charentes a été accéléré par le fait que ma femme occupait un poste de direction d'un hôpital. Et ça aussi va jouer un rôle très important plus tard.

FS : À cette époque, le corps tu l'envisageais comment ?

JE : C'était un corps plutôt sportif permettant de faire de multiples activités comme s'exprimer en expression corporelle, en danse, se relaxer en utilisant les méthodes de relaxation, concourir dans le cadre des compétitions sportives c'est-à-dire aller au meilleur niveau possible dans les disciplines sportives existantes. Ma pratique du basket-ball au niveau d'un championnat national s'inscrivait dans cette logique de la compétition. Mais une compétition

d'équipe, c'est-à-dire partagée avec d'autres pour constituer un collectif et cette notion jouera aussi un rôle important dans mon parcours. Le sport c'était aussi un passage agréable et oxygénant entre les activités intellectuelles induites par le collège, le lycée puis l'université. En fait, c'était une source de plaisir intense.

FS : Tu es donc professeur d'éducation physique et sportive…

JE : Oui, certifié de l'Éducation Nationale et je le suis toujours administrativement… Ce statut n'a pas changé bien que je n'exerce plus du tout dans ce cadre depuis bien longtemps maintenant. C'est un paradoxe qui dure depuis 1987. Je suis donc payé comme professeur d'éducation physique et occupe un poste de Professeur Chargé d'Enseignement à l'Université (PRCE).

FS : Et donc après tu as enseigné en Charente-Maritime ?

JE : Il y avait une possibilité de rapprochement de conjoint qui s'offrait au travers d'un poste dans un établissement spécialisé c'est-à-dire un établissement accueillant des enfants ayant des déficiences plus ou moins lourdes. La question du handicap m'intéressait beaucoup à l'époque et, en plus, ces postes n'étaient pas très demandés par les autres collègues donc les chances de mutation étaient plus importantes. En 1976, je suis nommé à l'École Nationale de Perfectionnement de Ma Campagne à Angoulême. Les enfants accueillis étaient classés à l'époque « débiles légers et moyens ». Les difficultés cognitives des enfants étaient pour certains doublées de déficiences physiologiques dues à des maladies et pour tous de difficultés d'origine sociale. J'y suis resté sept ans. C'était passionnant, ce fut un terrain d'expérimentation permettant de fabriquer des liens entre le corps et la pensée. Il fallait fabriquer du sens, permettre aux enfants de s'épanouir, de se développer, d'apprendre,…

Un travail approfondi s'est mis en place en collaboration avec les instituteurs spécialisés en mathématiques et français pour créer des liens d'apprentissage pour l'acquisition des opérations élémentaires et du français de base. Les cours d'éducation physique prenaient un sens inimaginable auparavant mais cela a confirmé l'intérêt du corps et de ses possibilités malheureusement inexploitées encore aujourd'hui… Ces sept années de travail ont été passionnantes et enrichissantes à tous les niveaux mais aussi épuisantes car elles ont demandé un investissement total.

FS : C'était des enfants de quel âge ?

C'était des filles et garçons de collège, entre la 6ème et la 3ème, donc de 12 à 16 ans théoriquement mais l'accumulation des retards de certains faisait que l'âge maximum allait jusqu'à 18 ans. Les cours étaient organisés par groupes de 12 enfants souvent internes, les demi-pensionnaires étaient peu nombreux. Les moyens financiers étaient assez conséquents et permettaient l'achat de matériel pour organiser des activités sportives un peu différentes. Le travail a été très diversifié allant de l'apprentissage de la boxe à celui de la Gymnastique Rythmique Sportive par exemple. Alors nous passions des gants de boxe sur un ring, aux rubans et cerceaux sur une aire de tapis de gymnastique ! Fabuleux ! Ce fut l'occasion de faire des liens entre la connaissance du fonctionnement des enfants avec leurs déficiences et l'usage du corps pour dépasser ces difficultés.

FS : Il y avait un fonctionnement de collectif avec les autres enseignants ? Et peux-tu dire que ce que tu as fait a été possible parce qu'il y avait de l'écho chez les autres enseignants ?

JE : Bien sûr. La réponse est simple. Mon engagement, ma conviction, mon enthousiasme et ma jeunesse ont fabriqué un élan collectif génial, facilité par l'engagement et la conviction d'une équipe d'instituteurs et d'éducateurs hyper motivée par leur métier.

Des expériences antérieures, pendant les études en particulier, avaient confirmé l'intérêt du travail en équipe puisque nous avions préparé le Certificat d'Aptitude à l'exercice du Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS) en groupe, et en plus, c'était un concours !

Dans mes premiers pas en collège à Hem, dans le Nord, le travail collectif s'est tissé entre ensei-

gnants car j'avais eu la chance et l'honneur d'être nommé professeur principal de classes de 3ème, mission généralement réservée aux professeurs des matières importantes comme le français et les maths. De fait, une collaboration importante a été organisée avec mes collègues spécialisés dans les disciplines « phares ». D'ailleurs, les collègues étaient friands de mes envolées lyriques sur le comportement en cours d'EPS des élèves qu'ils connaissaient souvent très peu sinon au travers de leurs résultats et de ce qu'ils en voyaient en cours. Ils n'avaient pas trop l'habitude d'entendre parler des enfants autrement qu'au travers d'une grille d'évaluation notée, l'approche comportementale les intéressait beaucoup. Cette observation quasi-systématique des comportements des enfants en cours a fait partie de ma vie d'enseignant très tôt et va me servir beaucoup par la suite.
De plus, mon engagement dans le basket-ball de haut niveau faisait que l'observation était très essentielle pour préparer les compétitions, les stratégies et donc les entraînements. Cet apprentissage permanent de l'observation sportive et pendant les enseignements a construit des bases essentielles pour le travail futur d'ergonome.

FS : Et alors comment en es-tu venu à l'ergonomie ?
JE : Passionné par les enfants déficients je suis allé au bout du possible ; ensuite, il fallait changer… Dans les années 1980, ma femme est nommée en Dordogne à la direction d'une maison de retraite (on dirait EHPAD aujourd'hui). Ce fut le déclic. Il y avait un collège dans le village voisin et un poste de professeur d'éducation physique et sportive (EPS) qui se libérait. J'ai demandé ma mutation et l'ai obtenue. Mais ce qui va changer ma vie, c'est la proximité des personnes âgées et le travail des soignants. Le constat au quotidien des conditions de vie des personnes âgées et des situations de travail des soignants va provoquer un certain nombre d'alertes et de questionnements que j'avais aussi en tant que professeur d'EPS. En effet, par rapport à l'éducation physique des enfants, je m'étais rendu compte que l'on pouvait les exposer à un certain nombre de difficultés en leur faisant faire des exercices plus ou moins traumatisants par rapport à leurs capacités. Au niveau académique, nous avons mis en place un groupe de travail sur la préservation de la santé physique des enfants dans le cadre de l'enseignement de l'EPS. C'est l'époque de la rencontre avec Christian MARTIN. Rencontre déterminante pour la suite car nous ferons tout le chemin ensemble.
En même temps à la maison de retraite, je rencontre un conseiller en formation continue du Groupement d'Établissements (GRETA), structure de l'éducation nationale qui régit les formations continues ouvertes vers de multiples métiers, par l'implication d'enseignants d'établissements de l'éducation nationale, spécialisés dans certains domaines. À cette époque, un courant de pensée se développe du côté des enseignants d'EPS, c'est l'ergomotricité dont le porte-drapeau est P. GENDRIER. Les objectifs de cette pensée sont de favoriser le maintien d'une intégrité corporelle par un apprentissage de l'usage du corps dans toutes les situations de vie et de travail possiblement traumatisantes. Donc, le conseiller en formation continue est très intéressé pour que j'anime des stages de formation en vue de résorber les problèmes dorso-lombalgiques qui se posent dans les établissements pour personnes âgées. C'est l'époque du « Mal de dos, Mal du siècle ». Un stage est organisé dans l'académie de Bordeaux pour suivre les enseignements de certains professeurs spécialisés dans l'ergomotricité afin qu'ils nous transmettent les bases nécessaires pour pouvoir animer des stages dans les GRETA. Avec Christian MARTIN, nous avions préalablement reçu une formation en vidéo. À propos de la formation en ergomotricité, nous serons assez critiques sur les enseignements reçus, car ils étaient très imprégnés de la culture sécuritaire INRS, cependant nous restions très volontaires pour nous engager dans la formation auprès des travailleurs des maisons de retraite. C'est le début de notre histoire.

FS : On est vers la fin des années 80 ?
JE : C'est ça, c'est une époque où nous ne connaissons pas le terme ergonomie. Donc

caméra au poing, avec Christian MARTIN, nous allons explorer les situations de travail dans les établissements pour personnes âgées. C'est très facile pour moi car je suis à l'intérieur d'un établissement constamment. C'est plus compliqué pour Christian qui est toujours enseignant dans un lycée. Des aspects des enseignements en ergomotricité nous interrogent, en particulier le fait de préconiser de descendre sur les jambes en maintenant le dos droit pour soulever un poids. Ces orientations préconisées par l'INRS ne nous semblent pas applicables car plier les jambes à 50 ans avec un peu de surpoids ce n'est plus vraiment possible donc il va falloir ouvrir d'autres pistes. C'est donc les résultats de nos vidéos qui vont nous aider à trouver des orientations différentes construites sur la réalité des situations de travail. Tout d'abord les questions qui se posent sont multiples et le corps n'est pas systématiquement à l'origine des problèmes. C'est le contexte dans lequel les personnes évoluent qui détermine les comportements. Ainsi, l'espace, l'encombrement de la chambre avec le lit, le fauteuil, une commode ou une petite armoire sont des obstacles éventuels car l'aménagement n'a pas été pensé par rapport à ces situations de déplacements des personnes âgées. De fait, avec Christian MARTIN, nous allons mettre au point un programme de formation intitulé « Manutention des malades » que le GRETA de la Dordogne, puis d'autres GRETA, vont promouvoir et ainsi nous allons sillonner dans un premier temps la Dordogne, les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde pour animer des stages dans les maisons de retraite. Du coup, le succès de cette formation va inciter les décideurs de l'éducation nationale à mettre en place un poste académique au Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) où le directeur, G. GARRIGUES, était convaincu de l'intérêt de notre travail. Il va d'ailleurs nous soutenir de manière permanente. Les raisons de cette création de poste étaient simples : les directeurs de maisons de retraite ne savaient pas comment régler les problèmes dorso-lombalgiques dans leurs établissements et cette formation leur apparaissait comme un recours efficace. L'éducation nationale s'en voyait flattée et, en plus, appréciait le fait de gagner de l'argent avec ces stages.

En 1988, nommé responsable académique de la formation en « Manutention des malades » au Centre Académique de Formation Continue (CAFOC), je rejoins mon épouse nommée directrice de la maison de retraite de Talence. Avec Christian, nous continuons l'animation des stages et, en plus, nous formons une centaine de professeurs d'EPS qui vont eux aussi sillonner l'Académie pour animer ces formations. L'Académie de Bordeaux devient le pôle de référence de ces formations.

FS : Est-ce que ce qui se passe à l'Académie de Bordeaux se diffuse dans les autres Académies ?

JE : Oui, des contacts se sont établis avec des professeurs d'autres Académies, nous voyageons dans différents pays pour comprendre comment les situations de travail sont vécues (Canada, Espagne, Belgique, …). C'est aussi la période où tout va basculer car nous allons croiser l'ergonomie…

Dans notre pratique de formation avec Christian MARTIN, nous provoquons de plus en plus des transformations d'aménagement des espaces et regrettons souvent que la conception n'ait pas été travaillée différemment. Ainsi, Christian me dit un jour « ce que nous faisons doit bien porter un nom, il faudrait chercher pour le savoir ? ». Dans mon poste académique j'avais à disposition tous les moyens de l'époque (minitel, bottins,…) pour chercher des numéros de téléphone. Hé oui ! il n'y avait pas internet ! Donc je trouve le numéro d'un Président de la Société d'Ergonomie de Langue Française, j'appelle et je suis en relation directe avec Monsieur Jacques CHRISTOL avec lequel je passerai une heure et demie. Sa capacité d'écoute et son sens du dialogue ont fabriqué ce qu'il souhaitait, j'ai raconté notre histoire (celle de Christian et la mienne). Et la magie s'est opérée… « Viens me voir avec ton collègue, nous sommes à Fronton dans une semaine avec tous les ergonomes français… c'est un congrès sur le poste assis, nous aurons l'occasion de discuter de vive voix. » Quelques jours après nous

débarquons avec Christian, sans autorisation du rectorat mais avec la bénédiction du directeur du CAFOC, à Fronton. Jacques CHRISTOL nous présentera à DURAFFOURG, WISNER, LAVILLE, et d'autres encore. Les discussions nous ont permis de constater que nous étions au bon endroit… notre engagement sur les questions du travail a du sens, il y a des gens qui exercent ce métier, qui font de la recherche et des formations existent.

Avec Christian, on se dit qu'on ne peut pas continuer à faire ce que l'on fait sans se former. Jacques CHRISTOL nous propose de suivre le Diplôme Interuniversitaire d'Études des Conditions de Travail (DIECT) à Toulouse et nous incite à aller au congrès de la SELF en Belgique à Liège, quatre jours après… Mis à part les problèmes administratifs que cela posait, la décision était importante car, à partir de ce jour, notre vie professionnelle va basculer… Notre mission était de rencontrer Françoise DOPPLER. C'est elle qui va finir de nous embarquer, elle a su compléter les arguments développés par Jacques CHRISTOL pour que nous nous inscrivions au DIECT avec comme objectif de finir au CNAM pour faire une thèse si possible… Hé bien voilà un programme ! À 38 ans pour moi et 43 pour Christian nous allions prendre un chemin différent pour exercer un métier différent sans avoir vraiment la vision de l'aboutissement.

FS : Donc vous suivez la formation DIECT ?

JE : Nous avons obtenu, grâce au directeur du CAFOC, l'autorisation de l'Éducation Nationale dont nous dépendions, de suivre les enseignements du DIECT (une semaine par mois sur deux ans). Et on s'éclate dès la première année car c'était la confirmation de ce que l'on pensait. Le directeur du CAFOC, qui était un ami, disait toujours que je ne ferais que passer. Il avait très bien compris.

Ma femme va de nouveau jouer un rôle important en tant que directrice d'établissement car elle conduisait un projet de modernisation de la maison de retraite et ce que lui proposait l'architecte ne lui convenait pas. Sachant que je faisais le DIECT mais ne sachant pas trop ce que c'était – moi non plus d'ailleurs car quand on met les pieds dans l'ergonomie, on ne sait pas trop où on va et on a un peu d'appréhension, surtout que ce n'était pas connu à l'époque – elle me demande si, pour son projet, j'étais en mesure de l'aider car elle avait des questions. Elle me transmet les plans et le projet et je vais en parler avec les toulousains, Jacques CHRISTOL, Bernard MÉLIER, Michel MAZEAU, Pierre RICHARD. Avec Christian, nous commençons à nous intéresser aux plans, à apprendre à les lire. Il nous semblait important de savoir ce que faisaient les gens dans cette maison de retraite. La négociation pour aller observer leurs activités est facilitée (femme directeur) et je fais un travail très personnel d'autodidacte. Je vais même faire des simulations – une des raisons pour lesquelles J. MALINE m'a demandé de venir travailler avec lui quand il a sorti son livre sur les simulations – et cela fait évoluer le projet et on évite un tas d'erreurs. En parallèle, nous nous inscrivons à la formation « Conduite de projet » (le B4) au CNAM, mené par François DANIELLOU et Alain GARRIGOU. Le récit du projet en cours les enthousiasme, François me demande d'en parler pendant le B4. C'est un honneur pour nous car nous étions débutants avec Christian… Le récit choisi montrait que, dans l'existant, les personnels se retrouvaient sous un escalier à côté de la salle où ils servaient les repas pour discuter entre eux de l'état des malades et d'un peu de tout, d'ailleurs il y avait parfois des conflits et pour cela la directrice ne voulait pas renouveler ce genre de lieu dans le projet ! C'était un endroit magique et important parce que cela déterminait comment on allait servir, qu'est-ce qu'on allait présenter aux gens en fonction de leur état observé le matin pendant les toilettes,…, finalement c'était « un office » qui permettait d'assurer le service des repas. Et comme ce projet était un projet de restructuration dans lequel on refaisait une salle de restauration, nous avons constaté que ces offices n'étaient pas prévus dans le projet (cf. plus haut la position de la directrice). Du coup, ces offices sont devenus officiels, placés à un certain endroit de la salle de restauration et permettant à l'équipe de réguler et d'assurer la surveillance en cas de « fausse route », etc. J'avais tout simplement

observé avec mes bases de professeur d'EPS et les études du DIECT de Toulouse. Sans connaître la conduite de projet, j'avais construit une méthodologie d'approche qui était « on va voir comment ça se passe, et à partir de là, on va le faire vivre sur les plans ».

FS : Tu te formes au CNAM, au B4, et tu contribues à alimenter la formation…

JE : Oui, avec Christian… La rencontre avec François DANIELLOU va jouer un rôle important pour la suite. Pendant le DIECT, je suis toujours sur mon poste académique, poste gagé, et je n'ai plus trop envie d'alimenter les caisses de l'Éducation Nationale avec des formations « Manutention des malades » car je me rends compte que ce n'est pas ce qu'il faut faire. Cette formation au DIECT a largement modifié ma représentation des moyens d'agir sur le travail et je n'ai plus envie de le faire par ce biais. En 1992, nous avons une chance inouïe ; le président de l'Université, D. DUCASSOU, veut créer un UFR santé publique à l'Université de Bordeaux. Il cherche des professeurs qui ne sont pas médecins tout en étant engagés sur les questions de santé. Christian est à l'origine, il connaît D. DUCASSOU. Dans le même temps, nous souhaitons entrer à l'Université pour y ouvrir une formation d'ergonomie, comme à Toulouse. Jacques CHRISTOL et son équipe étaient prêts à nous appuyer. Nous avions une position particulière : nous nous formions au CNAM, nous faisions des interventions et en même temps nous essayions d'entrer à l'Université de Bordeaux. D. DUCASSOU accepte de nous recevoir, il est intéressé et nous dit que ce n'est pas compliqué de transférer nos postes vers l'Université, d'ouvrir un Diplôme d'Université et de faire venir un professeur de notre choix si nécessaire, cela se fait en deux réunions. Sacrée réussite mais quel challenge !

Jacques CHRISTOL nous avait dit qu'il y avait deux domaines à éviter, l'Hôpital et l'Université. Il défendait l'idée que l'ergonome sert à la transformation du travail et donc pour y arriver, il faut emporter la décision du décideur et dans ces deux entités (Hôpital/Université) cela lui semblait inaccessible. Au passage, Jacques CHRISTOL a souvent été pris pour « l'ergonome des patrons » mais c'est une grosse erreur d'interprétation ; il avait compris qu'il fallait se rapprocher de la décision pour pouvoir agir et transformer, ce qui est la réalité de la vie. Or, à l'hôpital et dans les maisons de retraite, nous étions positionnés, Christian et moi, près des décideurs et à l'Université nous étions en relation directe avec le Président. Comme ergonome à Bordeaux, seul Francis SANCHEZ a fait le chemin avec nous.

L'équipe de Toulouse nous a largement accompagnés pour mettre en place, d'abord le DU (Diplôme d'Université) qui s'est largement appuyé sur le modèle du DIECT. Et, un an après, nous avons eu des cours d'ergonomie dans le DESS de psychologie du travail d'Albert RIPON, Maître de conférence de l'université en Psychologie du travail.

Le premier DU (qui existe toujours) était sur le modèle toulousain en deux ans, puis il passera à huit semaines sur un an à partir d'une construction pilotée par Christian MARTIN. Lorsque François Daniellou nous a rejoints grâce à l'efficacité de D. DUCASSOU, Président de l'Université et sans doute un peu de notre enthousiasme pour les convaincre, il a trouvé le DU en l'état et a été l'un des intervenants participant à sa réussite. Ce DU a permis à un certain nombre de professionnels, à la suite de cet enseignement, d'intégrer éventuellement le DESS (créé peu de temps après) puis le Master (réforme de l'université des années 2000). Le DU joue un rôle d'intégration pour les personnes n'ayant pas le niveau académique pour suivre des études car il permet la valorisation des acquis de l'expérience. Nous avons adopté la même position que le CNAM pour que les formations soient accessibles au maximum de personnes.

Après le DU, on a introduit 90 heures d'ergonomie dans un DESS de psychologie du travail piloté par Albert RIPON. Très sensible aux questions du travail, il connaissait bien l'ergonomie et nous a beaucoup aidés pour nous positionner et installer l'ergonomie à Bordeaux. Nous avons donc présenté un projet de DESS à l'habilitation. Nous n'étions pas encore des

professeurs d'ergonomie, ni des professeurs d'Université, il fallait en trouver un.

FS : Qui est venu sans problème…

JE : Ce n'était pas très difficile pour nous stratégiquement et très vite le nom de François DANIELLOU est apparu. Il était relativement jeune, déjà considéré comme un grand maître de la discipline et maître de conférences (il a eu son habilitation en 92, la même année que le congrès de Lille), breton d'origine pour lui un poste à l'Université de Bordeaux ce n'était pas pire que les embouteillages à Paris ! Comme il le dit souvent « Il n'a pas choisi de venir mais nous avons choisi qu'il vienne ». Le président de l'Université nous a soutenus car il voulait faire venir le professeur le plus repéré, avec nous comme piliers, car nous rapportions de l'argent grâce aux interventions. Tous les présidents d'Université suivants ont continué à nous soutenir. Une longue histoire commence dans les années 92/93, elle est peut-être en train de se terminer, à l'université en tout cas…

FS : Une question sur la conception de la formation des jeunes ergonomes, parce qu'à part le CNAM et le DIECT qui correspondent à un certain type de formation, c'est le premier DESS à Bordeaux (Bac +5). En tout cas, c'est une conception avec un contenu et des lignes directrices qui ont été pensées.

JE : La fabrication du DESS puis du Master va se faire de manière collective, François, Christian et moi-même. Les grandes bases de cette formation sont de préparer les étudiants à devenir des ergonomes généralistes, c'est un point fondamental ; former non pas des spécialistes dans un domaine donné mais des gens capables de traiter au mieux l'ensemble des questions du travail dans les entreprises.

FS : Quel est le lien que tu fais entre la formation et l'intervention ?

JE : Nous étions déjà spécialisés dans l'intervention « conduite de projet », c'est devenu un élément central de la formation. J'ai envie de rajouter l'influence du DIECT, tout ce que l'école toulousaine, et plus particulièrement Jacques CHRISTOL, ont développé sur l'aspect stratégique de l'intervention. Jacques CHRISTOL et P. RICHARD nous ont beaucoup apporté, soutenus et accompagnés sur : « Comment on s'insère dans le processus de décision ? », « Comment on approche et convainc le décideur ? ». Depuis toujours, nous avons appris aux futurs ergonomes à considérer l'intervention par le développement d'un positionnement par rapport au processus de décision. Cela veut dire : être capable de mener une analyse stratégique de qualité suffisante pour se positionner au meilleur endroit du processus de décision. C'est un point sur lequel nous avons de grosses différences avec beaucoup d'autres masters, même aujourd'hui. Par exemple : traiter sur plusieurs jours la demande ; c'est le départ de notre travail d'intervenant. Est-ce que l'on répond à une question que l'on nous pose ? Ou est-ce que l'on se positionne par rapport à la question pour savoir comment on va améliorer les situations de travail par le filtre des décideurs et de leurs inquiétudes ?

Lors de l'habilitation suivante, nous avons introduit dans l'enseignement les prérequis exigés par l'HETPEP pour les formations à l'ergonomie. Ces critères permettaient au DESS et ensuite au Master de Bordeaux d'être parfaitement reconnus dans le classement des formations à l'ergonomie.

FS : Peux-tu parler des séminaires qui étaient partie intégrante de la formation ?

JE : Il y a eu plusieurs étapes dans la construction de ce DESS. La première a été de respecter les critères HETPEP puis de l'orienter vers la conduite de projet, la stratégie et le rapprochement à la décision. À l'approche du départ en retraite de Christian qui assurait avec moi très largement l'enseignement du DESS et du DU, un certain nombre de questions se posaient. Qui allait compenser ce manque provoqué par le départ de Christian car il ne voulait pas poursuivre les enseignements… François DANIELLOU en tant que professeur d'Université, ne pouvait pas faire plus car il travaillait déjà beaucoup. Une petite crise s'est développée au sein du laboratoire pour déboucher in fine sur des décisions très positives.

« Une rupture pédagogique » a été proposée, avec Jacques Christol comme appui, pour favoriser l'introduction de séminaires thématiques

de cinq jours à l'intérieur du Master pour cristalliser les connaissances. L'idée pédagogique était de permettre aux étudiants sur une durée de cinq jours de rester connecté sur un thème afin que les connaissances acquises s'agrègent plus facilement dans ce contexte. Par exemple, le premier séminaire a été « construction, déconstruction, histoire de trajectoire », le second « construction de l'intervention », le troisième « conduite de projet » facile à construire de par notre expérience dans ce domaine et bien d'autres « les différentes formes d'intervention », « les différentes façons d'exercer le métier », « l'épistémologie et l'ergonomie »... Il y a des objectifs énoncés en début de semaine qui sont revisités et analysés en fin de semaine. On est sur une pédagogie interactive, construite sur l'action qui remet en question les modèles académiques traditionnels. Cette rupture se solde par un accord de principe sur une nouvelle façon d'enseigner et François DANIELLOU voit cette proposition positivement d'autant que les jeunes collègues de l'époque sont plutôt parties prenantes (Fabien COUTAREL actuellement Maître de conférences à Clermont-Ferrand et Johann PETIT, Maître de conférences à Bordeaux).

FS : Comment avez-vous géré l'accompagnement des étudiants dans leurs interventions ?

JE : Du DESS jusqu'au Master d'aujourd'hui, nous avons eu une volonté farouche d'accompagner les étudiants sur leurs interventions de manière extrêmement professionnelle et dense. Autrement dit, tous nos étudiants sont suivis par nous-mêmes, voire par des collègues consultants mais sous notre responsabilité et avec nos orientations, donc jamais sous la tutelle d'un consultant directement tout au long de l'année. Cela implique à la fois les journées de terrain qui leur sont consacrées et la possibilité d'être reçus quand ils le demandent ; cela demande un engagement important qui dépasse largement les horaires de professeur et notre rétribution.

À noter que les promotions d'étudiants sont très hétérogènes au niveau des cursus préalablement suivis. Dans la sélection, nous ne visons pas l'excellence mais plutôt les différences (origine, âge, sexe, formation, etc.).

FS : Dans ce processus que tu viens de décrire, quels sont la place, le rôle, le poids des consultants ?

JE : Ils sont associés et interviennent depuis le départ qu'ils soient consultants à titre libéral, ou ergonomes en entreprise (par exemple, Francis SANCHEZ qui était interne à l'époque). Ils interviennent aussi sur le terrain avec nous. Certains de ces consultants sont devenus des maîtres de conférences associés (par exemple, Jean-François THIBAULT). Le système mis en place est sophistiqué et luxueux au sens où on dépense beaucoup du temps de travail des enseignants pour former nos jeunes collègues. Le souci a toujours été l'excellence des jeunes à la sortie pour qu'ils soient des ergonomes généralistes de qualité. La représentation dominante pourrait être résumée par cette phrase : « nous ne voulons pas que les ergonomes soient seulement des techniciens, mais surtout qu'ils puissent s'inscrire dans le processus politique de la décision ». L'enseignement et la formation en sont très imprégnés évidemment.

FS : C'est une formation qui a un très bon taux de placement des étudiants…

JE : Oui, car les ergonomes sortant de Bordeaux sont capables de traiter toutes les questions de travail et d'adaptation aux postes. Dans la mesure où notre caractéristique est de former des généralistes, on est ouvert sur l'ensemble des domaines, y compris sur les IHM qui sont en lien direct avec l'organisation du travail (par exemple, on fait venir Annie DROUIN ou Marie-Christine LEPORT pour apporter leurs compétences dans ce champ).

Le cursus est revu tous les quatre ans au fil des habilitations ; l'objectif est de l'enrichir en fonction de l'évolution du métier. Chacun d'entre nous, François, Christian et moi-même, a apporté des éléments importants ; c'était un gros travail d'un collectif puissant. Le retour que nous avons eu des étudiants et des consultants souligne que nous allions dans le bon sens pour les préparer à leur métier.

FS : Et en ce qui concerne la formation continue des ergonomes ?

JE : La question de la formation continue des ergonomes s'est rapidement posée. À l'origine, lorsque nous étions professeurs d'EPS, nous avions participé et développé la formation continue de nos collègues. Nous en connaissions tous les rouages et surtout la pédagogie particulière. Étant donné notre orientation affichée sur la conduite de projet et le peu de DESS puis Master proposant ce cursus, il fallait permettre aux collègues de se former dans ce domaine. Avec P. RICHARD et B. MÉLIER (qui à l'époque œuvrent au syndicat des cabinets consultants), nous avons construit un projet commun pour mettre en place cette formation continue sur la conduite de projet. Avec le temps, d'autres thèmes sont venus s'ajouter dans le catalogue des formations proposées par l'Université de Bordeaux. Par exemple, les thèmes « tendance » comme les risques psychosociaux (RPS) ou les troubles musculosquelettiques (TMS)… Ce développement de la formation continue se fait de façon naturelle et nous y sommes engagés avec des partenariats au niveau des cabinets de consultants et d'autres collègues dans les universités. Nombreux sont ceux qui ont accepté de travailler avec nous et je les en remercie.

FS : Et en ce qui concerne la recherche ?

JE : Je suis mal placé pour en parler, tout simplement parce que je suis dans la catégorie des professeurs d'éducation physique chargés d'enseignement à l'université (PRCE) et je ne suis pas habilité à faire de la recherche. Le paradoxe c'est qu'en tant qu'enseignant universitaire issu du second degré, je ne suis pas habilité à donner des cours à des étudiants de DESS ou Master. En réalité, je vais être amené à faire tout cela avec un plaisir immense et je remercie ceux qui m'ont permis cela.

Après avoir participé à un premier séminaire de recherche, j'ai abandonné, c'était trop sérieux pour moi… ! Cela ne m'a pas empêché d'accompagner à l'occasion quelques personnes en thèse. Beaucoup de thésards sont passés entre mes mains mais en-dehors du cadre formaté de la recherche. La posture était plus proche de celle d'un « coach » que d'un directeur de thèse que je n'étais pas de toute façon…

FS : Quelle différence fais-tu entre une intervention ergonomique classique et une conduite de projet ?

JE : C'est assez simple. Les deux sont une intervention réalisée par un ergonome en sachant que les deux se rejoignent, puisqu'une intervention démarre par un problème et doit normalement déboucher sur un projet. La différence est dans l'origine et l'histoire de la demande : « Est-ce que la question a été instruite dans l'entreprise ? », « et si elle a été instruite dans l'entreprise, comment a-t-elle pu déboucher sur un projet ? ». Cette instruction débouchant sur un projet provoque des effets et décisions sur la prévision budgétaire de ce projet, et ça c'est une très grande différence. Déjà des moyens sont alloués pour conduire ce projet. Dans une intervention ce n'est pas le cas, tout ce chemin de prévision budgétaire est à faire. Par exemple, un projet qui consisterait à faire une extension d'un atelier pour augmenter l'espace du style « Nous avons l'intention de construire une extension » : un diagnostic de la situation a été réalisé en interne et donc il sera important de savoir d'où il vient et pourquoi faut-il plus d'espace ?

Malheureusement, dans la plupart des cas, les interventions sur des problèmes s'arrêtent prématurément au diagnostic ; soit le diagnostic manque de pertinence et la décision de transformation n'est pas prise, soit politiquement les décideurs sont orientés vers d'autres projets, soit l'ergonome n'est pas dans un positionnement de confiance auprès du décideur, soit… ? Pour moi, c'est alors plus une étude qu'une intervention. C'est pourquoi, dans notre formation, on distingue les études ergonomiques et l'intervention ergonomique. C'est un des points importants sur lequel Jacques CHRISTOL dissertait fréquemment dans les amphithéâtres ou aux congrès de la SELF.

FS : Qu'en est-il pour toi de l'intervention, en-dehors de la formation ?

JE : Nous avons réalisé des interventions avec l'Université dans le cadre de la recherche. Par rapport à l'évolution de la réflexion sur le métier d'ergonome dans les conduites de projet, au départ c'était pour les ergonomes des recommandations proposées à une étape très avancée de la conception. Par exemple, pour reprendre le projet sur la maison de retraite de Talence, dont j'ai déjà parlé dans cet entretien, nous sommes remontés pratiquement aux phases de programmation. Nous modifions les plans d'Avant Projet Sommaire parce qu'ils ne marchent pas. Nous proposons de repartir sur une esquisse (étape précédente) et les simulations permettent de réaliser les étapes suivantes dans la sérénité car nous étions installés sur une base solide et validée par le maître d'ouvrage, les opérateurs et l'ergonome. Nous disions souvent aux étudiants et collègues : « Si on doit changer la position des pots de fleurs sur le balcon qui a été construit et que l'on ne peut pas y accéder, ce n'est pas la peine d'intervenir ».

Nous avons réalisé des dizaines d'interventions dans le cadre de la conduite de projet. Cela a permis de faire émerger l'importance du positionnement de l'ergonome, de faire connaître aux maîtres d'ouvrage leurs rôles et missions, mais surtout de faire savoir ce qu'un ergonome était capable de faire dans un projet. Lorsqu'un maître d'ouvrage sait ce qu'un ergonome peut apporter dans un projet, il va l'appeler très tôt et très souvent. C'est donc bien la connaissance du travail de l'ergonome qui va modifier la demande « c'est le serpent qui se mord la queue, la demande dépend de la représentation que l'on se fait du travail de l'ergonome ». Dans notre pratique d'intervenant et de chercheur, nous avons démontré que l'on pouvait travailler très en amont lors de l'élaboration du programme d'architecture ou d'ingénierie, avec des compétences annexes évidemment apportées par les architectes ou les ingénieurs. Cela nous a permis d'aller vers les schémas directeurs peu explorés par les ergonomes. Quelques cabinets ont développé cette approche mais beaucoup passent à côté car le pourcentage d'ergonomes en France formé dans ce domaine est très faible.

Mon engagement dans le métier d'ergonome a pour origine le fait que l'intervention au moment du processus de conception des situations de travail a toutes les chances d'aboutir et peu dans les processus de correction. Dans les processus de conception, des enveloppes financières permettent d'agir pour la performance, la qualité et donc la santé et la sécurité des opérateurs. L'action se situe dans le cadre de la prévention primaire. Aujourd'hui, comme hier, mon travail est totalement orienté vers ce sujet grâce au soutien de la Mutualité Sociale Agricole politiquement ancrée sur ce secteur de la prévention. Ma situation actuelle permet de développer ce courant sur le continent africain et les pays d'Amérique latine par l'insertion de cursus sur ce champ là dans les diplômes organisés dans certains pays comme le Pérou, le Chili, l'Uruguay, l'Argentine et peut-être d'autres bientôt.

FS : Peux-tu nous parler des Journées de Bordeaux ?

JE : Les Journées de Bordeaux sont le résultat de plusieurs idées qui vont converger entre Christian, François et moi-même. Avec Christian, il y avait quelque chose qui nous dérangeait dans les congrès nationaux ou internationaux auxquels nous participions depuis le début de nos carrières. Nous avions le sentiment que les échanges n'existaient pas et que ce partage des congressistes se faisait plus dans les couloirs que dans les salles de conférence. C'est un premier élément important car cela a déterminé une organisation des Journées de Bordeaux différente de celle des congrès, à savoir : laisser du temps pour que les participants et les orateurs établissent des colloques singuliers, à la fois dans les amphithéâtres mais aussi en dehors. De plus, c'était aussi une idée de Jacques CHRISTOL : favoriser les échanges, dans un temps non contraint (le temps de l'exposé et des questions), de temps des convivialités, du café, du repas, etc. C'est donc dès 1993 qu'il nous a paru important de créer cet

évènement différent de celui de la SELF pour valoriser non pas la recherche mais le métier, la pratique, en parler, échanger.
Et nous aurons un soutien terriblement important : Alain WISNER. En effet, lorsqu'il a assisté, en 1993, à la première session des Journées de Bordeaux (lors de l'arrivée à Bordeaux de François DANIELLOU), il a dit publiquement à la fermeture des Journées « Gardez ces journées à Bordeaux car vous avez fait la démonstration de cette organisation et de ses qualités ». À l'époque, notre idée était de les faire tourner d'une ville à l'autre. Et nous voilà embarqués pour que les Journées de Bordeaux sur la pratique restent à Bordeaux.

Nous avons aussi pu créer cet évènement et le reconduire annuellement car le soutien du président de l'Université a été aussi inconditionnel. Il a considéré que l'épanouissement sur l'université de Bordeaux de cet évènement profitait largement à l'UFR de Santé Publique qui, à l'époque, était une innovation.

Merci beaucoup Jacques !

Entretien réalisé le 14 mars 2016,
à Bordeaux, par Francis SIX

SELF
Internet
www.ergonomie-self.org

Création de la fiche Métier Ergonome dans le répertoire des métiers territoriaux

Une enquête nationale sur les métiers exercés dans les collectivités territoriales, réalisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) fin 2014, avait mis en évidence que l'ergonomie est pratiquée par une centaine de professionnels territoriaux. Toutefois, ces professionnels ne bénéficient pas d'un métier identifié comme tel dans le répertoire des métiers territoriaux. Sous l'impulsion de son Conseil National d'Orientation, le CNFPT a entrepris la création d'une fiche métier Ergonome.

Le pôle de compétences « Santé et Sécurité au Travail » du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) a sollicité, au cours du dernier trimestre 2016, neuf ergonomes travaillant au sein de collectivités territoriales, sur la base d'un échantillonnage représentatif du territoire et des types de collectivités territoriales, pour participer à un groupe métier.

Le groupe métier a abouti, début 2017, à la création d'une fiche métier Ergonome, présentée ci-après, qui va être éditée dans la nouvelle version du répertoire des métiers début 2019, accessible en ligne.

La fiche métier a plusieurs impacts :

- la reconnaissance du métier d'ergonome au sein des collectivités territoriales ;
- le recrutement d'ergonomes ;
- l'affirmation d'un statut : ingénieurs territoriaux catégorie A, filière technique ;
- la diffusion des principales activités et compétences techniques qui peuvent être déployées dans les collectivités territoriales ;
- les formations professionnelles de développement des partenariats internes et d'échanges de pratiques.

La fiche métier Ergonome de la nomenclature des métiers territoriaux :

Domaine d'activités Famille professionnelle	Pilotage, management et gestion des ressources Ressources humaines
N° 10/A/05 Ergonome	
Définition du métier	À partir de ses connaissances scientifiques sur l'Homme au travail, concourt à la préservation de la santé et sécurité des personnes, à l'amélioration des conditions de travail et à la qualité du service rendu. S'appuyant sur l'analyse de l'activité réelle, conseille et accompagne les transformations des situations de travail par la formulation de préconisations opérationelles visant à concilier durablement santé et efficacité.
Correspondances ROME	M1402 : Consultant / Consultante ergonome
Autres appellations	Ingénieur ergonome Consultant ergonome

Facteurs d'évolution	Évolutions réglementaires et législatives (insertion et maintien dans l'emploi, accessibilité, qualité de vie au travail, développement durable, bâtiments) Allongement de la durée de vie au travail, évolution de la pyramide des âges et réduction des effectifs Augmentation des troubles musculo-squelétiques, problématiques d'usure professionnelle et de pénibilité, progression de l'absentéisme Contexte des finances locales, contraintes et enjeux de maîtrise des dépenses Développement des nouvelles technologies et des modalités de travail Dématérialisation de la gestion et de l'accès au service public Attentes fortes vis-à-vis de la performance des services publics, de l'image de la collectivité et de la qualité du service rendu aux usagers Évolution des modes de concertation (démarche participative des projets) et enjeux du dialogue social Transversalité des démarches internes des collectivités et fonctionnement en mode projet
Situation fonctionnelle	Commune, structure intercommunale, département, région, centres de gestion de la fonction publique et territoriale, SDIS Généralement rattaché à la direction des ressources Rattachement possible à la direction technique, maîtrise d'ouvrage, direction générale
Conditions d'exercice	Travail en bureau Déplacements et interventions sur site Horaires de travail variables en fonction de l'activité des services
Spécialisations/Extensions	Ergonome programmiste, ergonome des logiciels, assistance à maîtrise d'ouvrage en ergonomie Conseil en organisation et en prévention des risques professionnels Formation
Autonomie et responsabilités	Encadrement d'équipe à effectif variable selon la taille de la collectivité Autonome dans le choix et la mise en œuvre de ses modalités d'intervention

	Garant de la démarche ergonomique et de la déontologie d'intervention Garant d'une approche transversale de son intervention (mode projet) s'inscrivant dans la stratégie de la collectivité Garant de la pertinence et de la faisabilité de ses propositions Force de proposition auprès de l'autorité territoriale, des responsables de services, des maîtres d'ouvrage, des chefs de projet Responsable de la qualité des prestations d'ergonomie internes et/ou externes
Relations fonctionnelles	Coopération avec les commanditaires d'interventions (chef de projet, maîtrise d'ouvrage) Démarche participative avec les équipes concernées par l'intervention Relations régulières avec les services supports de la collectivité (ressources humaines, médecine préventive, patrimoine, achats…) Relations contractuelles avec d'autres collectivités (centres de gestion) Dialogue avec les instances (CT, CHSCT) Relations avec des partenaires institutionnels (FIPHFP, FNP, CNFPT, CDG, ANACT, INRS...) et du secteur privé (fournisseurs, prestataires, ergonomes extérieurs, associations) Prises de contact avec d'autres collectivités
Moyens techniques	Appareils photo, vidéo Appareils de mesures (luxmètre, sonomètre, thermomètre, système analyseur de vibrations) Outils bureautiques Logiciels informatiques spécifiques (outils de modélisation) Équipements de protection individuelle Véhicule
Cadre statutaire	Ingénieur territoriaux (catégorie A, filière technique)
Conditions d'accès	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie, contractualisation

Activités techniques	Accompagnement des évolutions organisationnelles et structurelles des collectivités Contribution à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail Aménagement des situations de travail pour le maintien et l'insertion dans l'emploi Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage à la conception et à la réhabilitation de bâtiments et d'espaces de travail Conduite d'un projet de conception d'un équipement fonctionnel et innovant
Activités spécifiques	Ergonomie des interfaces hommes-machines Ativités centrées sur la performance des services publics (gestion des flux, accueil du public)

Activités/Compétences "Techniques"
Savoir-faire
Accompagnement des évolutions organisationnelles et structurelles des collectivités
Identifier les caractéristiques de l'activité et les attentes de la collectivité en termes d'organisation, d'efficience et de conditions de travail Favoriser l'expression des acteurs concernés par le changement et recueillir leurs besoins Analyser les procédures de travail, les exigences en matière de service rendu et les impacts sur la santé et l'efficacité Mettre en adéquation les besoins des équipes et des services avec les nécessités de la collectivité de façon à établir différents scénarios de simulation de la nouvelle organisation Capitaliser les préconisations en matière d'organisation du travail
Contribution à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail
Favoriser la connaissance des interactions et impacts des situations de travail sur la santé et la sécurité des agents et l'efficience des organisations Identifier les facteurs de risques à partir des données de la structure et de l'analyse des situations de travail Enrichir l'évaluation des risques professionnels Participer à l'élaboration du programme de prévention Accompagner les démarches en santé, sécurité et qualité de vie au travail (RPS, TMS, pénibilité) Contribuer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé et les conditions de travail Proposer des indicateurs de suivi et analyser des données statistiques
Aménagement des situations de travail pour le maintien et l'insertion dans l'emploi
Analyser les restrictions fonctionnelles et les données statuaires d'un agent en situation de handicap ou d'inaptitude professionnelle Analyser les situations de travail et l'accessibilité des locaux de travail Proposer des moyens de compensation techniques, organisationnels et humains du handicap applicables aux situations de travail de l'agent et à son intégration dans le collectif de travail

Accompagner la mise en œuvre des préconisations (recherche de fournisseurs, test d'équipements)
Produire un rapport d'aménagement en vue de l'obtention de financements destinés à faciliter l'emploi d'une personne en situation de handicap
Évaluer les systèmes de travail après transformation
Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage à la conception et à la réhabilitation de bâtiments et d'espaces de travail
Identifier les enjeux et objectifs sous-jacents à la conception et à l'utilisation de l'ouvrage
Analyser le cahier des charges du projet au regard de l'activité de travail, des facteurs organisationnels et des caractéristiques environnementales (ambiances physiques de travail, accessibilité)
Identifier les besoins en termes de liaisons fonctionnelles et d'aménagements structurants
Recenser et étudier des sites et situations de travail similaires
Simuler l'activité future sur plans avec les futurs utilisateurs (en APS, APD et projet)
Proposer plusieurs scénarios d'aménagements répondant aux critères de faisabilité techniques, financières et organisationnels
Inscrire son action dans la programmation du projet
Contribuer à l'élaboration des programmes fonctionnels et techniques (rédaction d'usage, formalisation des aménagements et équipements)
Tenir compte des normes et de la réglementation en matière d'accessibilité et d'ambiance de travail
Rédiger des référentiels de programmation architecturaux de façon à capitaliser les solutions ayant fait leur preuve
Conduite d'un projet de conception d'un équipement, outil ou matériel ergonomique
Identifier les exigences fonctionnelles d'un équipement et les attentes des futurs utilisateurs
Réaliser une étude comparative d'équipements existants sur le marché
Concevoir des solutions innovantes, fonctionnelles et garantes de la santé et de l'efficacité
Conduire la réalisation de prototypes et organiser des mises en test
Sélectionner les options adéquates et déterminer la configuration définitive de l'équipement
Accompagner la mise en service de l'équipement et sa prise en main par les agents
Organiser un retour d'expérience visant à s'assurer de l'efficience de l'équipement

Savoirs

Savoirs socioprofessionnels	Savoirs généraux
Physiologie, biomécanique, handicaps et pathologies	Statut de la fonction publique
Psychologie du travail et des organisations, psychosociologie	Connaissance de l'environnement territorial
Méthode d'analyse ergonomique	Conduite de projet
Concepts et méthodes de l'homme au travail	Techniques de conduite d'entretien
Interfaces hommes-machines	Techniques de veille
Normes relatives aux situations et ambiances de travail	Techniques rédactionnelles
	Animation de réunion et de groupes de travail

Réglementation en matière de santé, sécurité et conditions de travail Procédures de maintien dans l'emploi et de reclassement de la collectivité Étapes d'un projet de construction (étude, APS, APD…) Outils bureautiques et de modélisation	

Conditions pour devenir Membre actif de la SELF

Les candidats devront satisfaire à au moins deux des critères suivants :

- avoir suivi une formation qualifiante en Ergonomie,
- exercer une activité professionnelle de recherche, d'enseignement ou de pratique en Ergonomie,
- avoir contribué au développement de l'Ergonomie, attesté par des publications dans le domaine.

Toutefois, des candidatures ne répondant pas à ces critères pourront être retenues, si la notoriété professionnelle ou scientifique dans un domaine en rapport étroit avec l'Ergonomie est établie.

Chaque dossier comprend deux lettres de parrainage provenant de deux membres actifs n'appartenant pas à la même structure. Ces lettres doivent être circonstanciées et formuler un avis détaillé sur les activités ergonomiques du candidat.

LE DÉLÉGUÉ AUX CANDIDATURES

Véronique POÈTE

E-mail : candidature@ergonomie-self.org

La cotisation annuelle est actuellement de 80 Euros

Conditions pour devenir Correspondant ou Correspondant-Étudiant de la SELF

Les personnes intéressées par l'ergonomie et la vie de la SELF, mais ne remplissant pas les conditions permettant d'être membre actif, peuvent devenir Correspondants de la SELF et recevoir le Bulletin de Liaison de la SELF en versant **une cotisation de 80 Euros.**

Les étudiants, peuvent devenir Correspondants-Étudiants de la SELF et recevoir le Bulletin de Liaison de la SELF en versant **une cotisation de 20 Euros.** La demande doit être accompagnée d'une photocopie de la carte d'étudiant de l'année en cours et sera renouvelée chaque année.

Pour toutes autres démarches (devenir correspondant à la SELF, changement de nom ou d'adresse, etc.) s'adresser au :

SECRÉTARIAT DE LA SELF
Marie GIUDICELLI
13 rue Planty
F-78 200 Mantes la Jolie
Tél. : (+33)6 34 66 47 50
E-mail : marie.giudicelli@ergonomie-self.org

Pour la gestion administrative, les comptes rendus du Conseil d'Administration et l'organisation des Assemblées Générales :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SELF
Philippe NEGRONI
E-mail : philippe.negroni@ergonomie-self.org

Publié avec le soutien de

Anact
L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

PSA
GROUPE

SOLUTIONS PRODUCTIVES
ERGONOMIE

Société d'Ergonomie
de Langue Française